

Futur étudiant en droit

Par **Clement56**, le **23/02/2013** à **22:29**

Bonsoir à toutes et à tous,

Je suis lycéen dans la ville de Vannes, en Bretagne et je suis en terminale ES.

Je me suis inscrit à la faculté de droit car le droit représente beaucoup pour moi. Je suis très intéressé par le droit et son univers.

Je me suis inscrit à la faculté de droit de Vannes, elle est très bien cotée (4 ème de France). Le bâtiment est ultra moderne et très sympa.

J'ai une petite question concernant les langues et leurs importances dans le droit et notamment dans le droit privé. Ainsi que pour le CV.

Voilà, je fais de l'anglais (LV1), de l'Allemand (LV2), de l'italien (LV3).

Je dois évidemment garder l'anglais car c'est obligatoire. Je dois donc faire un choix entre l'Italien et l'Allemand.

Je suis le meilleur dans ces deux langues (16,7 en Allemand, 16 en Italien). Je me débrouille donc bien.

J'adore ces deux langues mais je dois faire un choix.

L'avantage de l'Italien c'est que j'ai plus de chance d'être bilingue. De plus à Vannes je peux partir avec Erasmus en Italie. L'allemand est une langue prestigieuse mais complexe, Allemagne est la première puissance économique d'Europe ce qui est je pense un plus pour le droit des affaires, des entreprises... Problème aucun partenariat disponible avec l'Allemagne.

Ma question est donc la suivante: Quelle langue me conseilleriez vous entre l'Italien et l'Allemand pour mes études dans le droit privé ?

Je suis content d'être sur ce forum qui me semble être une mine d'informations très intéressantes !

Bonne soirée à toutes et à tous.

Par **Johnjohn54**, le **23/02/2013** à **22:42**

Bonsoir,

Concernant les langues, ce n'est pas à la fac que vous allez progresser, ou alors très peu. La langue que vous choisirez n'aura selon moi pas de grandes conséquences sur votre niveau.

Sinon j'ai une petite question, selon quels critères et dans quel(s) classement(s) la faculté de

droit de Vannes est-elle 4ème ?

Bonne nuit

Par **marianne76**, le **24/02/2013** à **12:11**

Bonsoir,

Je pense que la fac est classée en fonction de son taux de réussite aux examens

Par **Yn**, le **24/02/2013** à **13:31**

Si tu as la possibilité de venir à Rennes, je t'encourage à le faire. Dans la région et les régions alentours, c'est de loin l'université qui propose l'offre de formation la plus complète.

De plus, si tu souhaites continuer en master, tu seras obligé de venir sur Rennes, choix à méditer donc...

Par **Clement56**, le **24/02/2013** à **13:32**

Bonjour,

effectivement mais à cela se rajoute l'insertion professionnelle après le master 2. A Vannes sur 100 étudiants 97 trouvent un emploi dans le droit au bout de 6 mois de recherche d'emploi ce qui n'est pas négligeable en ce moment.

J'aimerais avoir d'autres points de vue concernant l'importance des langues (ici l'allemand et l'italien).

merci d'avance :)

Par **marianne76**, le **24/02/2013** à **13:39**

Bonjour,

Nantes ce n'est pas mal non plus et sauf erreur de ma part Vannes est une antenne de Nantes

Par **Alister**, le **24/02/2013** à **17:38**

Bonjour et bienvenue,

Je te conseille déjà de ne pas trop t'inquiéter sur la réputation de ta future fac, ce n'est important qu'en Master 2 et après. Tout le monde s'en fou de savoir où tu as fait ta licence

généralement, choisis juste ce qui te plaît au niveau offre de formation.

Pour la langue, l'allemand est indéniablement plus utilisé et essentiellement en matière de droit des brevets puisqu'il s'agit d'une langue officielle devant l'OEB.

Ceci dit, le choix n'est pas vraiment important, aujourd'hui seul l'anglais est une langue professionnelle à l'étranger, peu importe le pays. Donc sauf si t'as un projet très précis au niveau linguistique, choisis celle qui te plaît le plus simplement. Rien ne t'empêchera de partir à l'étranger par toi-même pour maîtriser l'autre langue aussi, l'immersion dans le pays étant le seul véritable moyen d'être bilingue.

Par **marianne76**, le **24/02/2013 à 17:57**

[citation]l'immersion dans le pays étant le seul véritable moyen d'être bilingue.[/citation]
Entièrement d'accord

Par **Kaeru**, le **24/02/2013 à 19:00**

Je confirme, et Bradley Cooper le confirme aussi

Par **Yn**, le **24/02/2013 à 20:44**

[citation]Je te conseille déjà de ne pas trop t'inquiéter sur la réputation de ta future fac, ce n'est important qu'en Master 2 et après. Tout le monde s'en fou de savoir où tu as fait ta licence généralement, choisis juste ce qui te plaît au niveau offre de formation. [/citation]
Pas du tout d'accord. Pour les antennes des universités comme Vannes, je sais qu'énormément d'étudiants de Vannes sont venus faire leur M1 à Rennes 1 et la différence d'exigence s'est faite ressentir et le taux d'échec était élevé.

Nous étions environ 400 en L3 et plus de 700 en M1... Il est faux de dire que la licence n'a pas d'importance. La formation est équivalente dans les gros pôles universitaires, mais très différente entre les universités et les antennes.

Les promos sont plus petites, l'encadrement n'est pas le même, les exigences varient, etc.

Par **Clement56**, le **25/02/2013 à 08:16**

Bonjour,

Les élèves sont suivis à Vannes tout au long de l'année. Il y a deux réunions au cours de l'année avec le " prof principal"....

Vannes n'est pas une annexe ou je ne sais quoi. En fait elle fait partie de l'UBS (université de Bretagne Sud). Les profs ont enseigné à Rennes et aussi à Nantes et ont bien insisté sur le

fait que cette fac est une chance pour les étudiants. De plus ils connaissent bien le système des autres facs. Ils nous ont bien dit qu'il n'y avait pas de différence de niveaux entre ceux qui viennent de Nantes par exemple et ceux de Vannes.

Par **ainezumi**, le **25/02/2013** à **10:04**

Bonjour Clément,

Félicitations pour tes notes, tu m'as l'air d'être un étudiant sérieux. Ca te sera très utile dans tes études, surtout en Droit où il va s'agir d'assimiler beaucoup d'informations en peu de temps.

Je me permets de te répondre avec mon regard de jeune diplômée de Droit qui a trouvé du travail pour te conseiller au mieux.

Niveau langues, tant que tu as l'anglais, c'est ce qui importe le plus. Après, je ne sais trop quoi te conseiller entre l'allemand et l'italien. Etant donné que tu es du nord, peut-être te serait-il plus utile de parler allemand? Par ailleurs, tu étudieras beaucoup l'Allemagne en Droit. Quoiqu'il en soit, essaie de garder un niveau correct dans les trois langues, cela peut t'apporter un avantage réel sur le marché du travail : un juriste français qui parle anglais, allemand et italien, c'est très recherché dans un monde où toutes les sociétés qui disposent d'un service juridique sont mondialisées.

Du moment où tu parles anglais, choisis la langue qui te plaît le plus, dans la mesure où quand ça te plaît, tu apprends mieux et plus vite ;).

Cela dit, je peux t'assurer que les recruteurs se fichent pas mal du classement des universités. Autant aux USA, tu as de la valeur quand tu sors de Yale, ou Harvard par exemple, autant en France tu sors d'une Université de Droit, peu importe laquelle. Il est certain que si le niveau d'exigence est difficile, tu auras un peu plus de prestige vis-à-vis d'un étudiant qui a fait son Droit ailleurs. Aix-en-Pce est réputée par exemple, et Paris l'est grâce à la réputation de la Sorbonne.

Cette histoire de classement est d'après moi totalement inutile.

Là où le classement importe par contre, ce sera en M2. Il y a des vrais et des faux M2 mais pour ça tu as le temps de voir :)

Si je peux te dire quelque chose, et sans vouloir te décourager : un jeune diplômé (quand tu le sauras) n'a de valeur que s'il se démarque des autres. Si tu sors du moule, tu intéresseras les recruteurs et tu galèreras moins que les autres à trouver du boulot.

J'ai trouvé du boulot en 3 semaines, en sortie d'études, et j'ai même pas bac+5, je me suis arrêtée en M1. Alors non, je n'ai pas galéré à trouver du boulot, même si j'ai passé 10H par jour pendant 3 semaines à chercher. Je vois certains de mes amis qui ont un master et qui galèrent toujours au bout de 6 mois, parce qu'ils ne sortent pas du moule.

Pour sortir du moule, comment on fait ?

1) 3% des juristes ont une expérience étrangère, et c'est accablant dans la mesure où on vit dans une société mondialisée, et où il existe de réelles facilités pour étudier à l'étranger. Alors si j'ai un conseil, PARS. Pars un semestre au minimum (au mieux un an) en L3 ou en M1 (Erasmus pour l'UE, ou ISEP pour les autres pays, USA, Nouvelle Zélande, Australie...).

Si je te dis ça maintenant, c'est parce qu'un semestre ou une année d'études à l'étranger se

prépare un an à l'avance : pour ISEP, le TOEFL est obligatoire (et pas si compliqué), donc passe-le, il est valable deux ans. Pour Erasmus, renseigne-toi...

2) Les recruteurs sur le marché de l'emploi n'ont que faire de tes notes ! Les recruteurs de M2 s'y intéresseront, mais s'intéresseront surtout énormément à ta motivation et à ta personnalité. Beaucoup d'étudiants moyens ont été admis en M2, alors non, avoir la moyenne n'handicape pas tout le monde. Donc avoir de bonnes notes, certes, ça te fait sortir du moule en M2, mais ce sera surtout tes STAGES. Essaie de faire des stages à droite et à gauche qui soient proches du domaine où tu veux exercer plus tard. Même si tu ne fais que des photocopies et du café en L1, cela démontrera aux recruteurs que dès la L1 tu as éprouvé un réel intérêt pour la matière.

3) Tu peux sortir du moule avec une double spécialité. Les recruteurs aiment beaucoup la spécialisation et la polyvalence. Le problème de la fac de Droit c'est que si tu sors de M1, tu es trop généraliste, et si tu sors de M2, tu es trop spécialisé. Les recruteurs privés aiment le Droit des affaires et le Droit des contrats. Les recruteurs aiment aussi un juriste qui a des notions de gestions, management, etc.

Faut se mettre à la place du recruteur : il va vouloir prendre le juriste qui lui permettra de faire le plus de choses...

Dans tous les cas, je me suis personnellement arrêtée au M1, puis j'ai étudié un semestre aux USA, et j'ai été embauchée 3 semaines après mon retour des USA.

Beaucoup de M2 constituent une pure arnaque, et ne t'aideront pas plus à trouver du boulot, ni à être mieux payé. Parce que le diplôme, que ce soit un M1 ou un M2, tu l'auras... Ce qui plaît aux recruteurs, c'est l'EXPERIENCE. Combien d'annonces me sont passées sous le nez : "2/3/4/5 ans d'expérience exigée sur le même type de poste"... Les recruteurs peuvent faire l'impasse sur l'expérience si tu en vaux la peine : l'annonce du poste que j'occupe exigeait 2 ans d'expérience, j'en avais pas le quart, et sous forme de stage de L1...

Ce qui fera la différence, c'est ton "à-côté-du-Droit", et aujourd'hui, 70% des annonces que je lis exigent un juriste qui parle un anglais courant, parfois même deux autres langues... Et les recruteurs n'ont que faire du niveau "lu, écrit, parlé" : ils veulent quelque chose qui leur assure que tu sais parler, lire, et écrire, et un anglais technique (un certificat, un diplôme, un échange interuniversitaire...).

Je suis chargée de contrats là où je bosse, et 50% des contrats que je lis sont en anglais, donc il faut maîtriser l'anglais juridique.

Ne te décourage pas dans tous les cas, si je te dis tout ça, c'est parce que j'aurais bien aimé qu'on me le dise aussi.

Bonne chance et bonne continuation :)

Par **ainezumi**, le **25/02/2013** à **13:16**

Bonjour Paulab,

Je suis juriste chargée de conseil et des contrats. Etant donné qu'un service RH gère ce qui relève du droit social, je suis plus spécialisée dans les domaines du droit des contrats, de la propriété industrielle et intellectuelle et du droit d'auteur.

Je ne pense pas que ce dont je parle s'applique à toutes les branches du droit : la

magistrature par exemple, ou la formation d'avocat, ont leurs propres particularités qui me sont étrangères, c'est pourquoi je n'en ai pas parlé.

Cependant, je pense que tout étudiant en droit se doit d'avoir plusieurs cordes à son arc, et ce qui peut lui procurer un avantage réel le fera sortir de la masse d'étudiants qui sortent diplômés des universités françaises et étrangères. L'enseignement supérieur restant très accessible, c'est le prix à payer.

Il faut ajouter que les étudiants de droit sont désavantagés par rapport à ceux qui sortent d'écoles de commerce par exemple, deux branches distinctes mais qui se recoupent souvent sur le marché du travail qui exige une certaine polyvalence, un juriste se devant de connaître les stratégies commerciales de son entreprise pour mieux comprendre les enjeux juridiques avec lesquels il doit jongler.

Ces étudiants de droit sont désavantagés parce que l'école de commerce se montre souvent plus professionnalisante que l'Université, et 100% des étudiants d'écoles de commerce, renommées ou non, sortent avec une expérience étrangère, en plus de bénéficier du réseau de leur école.

C'est pourquoi un étudiant en droit doit penser à sa sortie d'études, et à ce qui fera la différence sur son CV. J'aurais bien aimé qu'on me le dise quand j'étais en L2 par exemple, pour pouvoir m'organiser après.

Il est difficile de trouver du travail même lorsqu'on a un diplôme tel qu'un master et un seul stage. Malgré un stage de plusieurs mois, l'un des recruteurs avait écrit au feutre sur mon CV "sans expérience". L'expérience est très recherchée, tout comme l'aisance en anglais. Ceci reste vrai pour tous les recruteurs privés qui ont l'embarras du choix...

Par **Clement56**, le **25/02/2013** à **13:22**

Je te remercie pour ton message qui m'a beaucoup aidé et qui m'éclaire beaucoup.

Tes conseils vont mettre très utiles pour la suite!

Merci beaucoup ;)

Sinon pour ton séjour aux USA, ton semestre t'a vraiment aidé à parler anglais couramment ?
bonne journée à toi

Clément

Par **Yn**, le **26/02/2013** à **18:26**

[citation] A vannes sur 100 étudiants 97 trouvent un emploi dans le droit au bout de 6 mois de recherche d'emploi [/citation]

Je m'arrête sur ce point car me semble important que tu saisisse bien quelque chose. Les chiffres ne veulent pas dire grand-chose et il faut toujours les replacer dans le contexte.

Je peux t'affirmer que si une fac de droit offrait une formation qui débouche sur 97% d'embauche, tous les étudiants de France et de Navarre y seraient inscrits. Quand on sait que les taux de réussite en L1 dans les universités de l'Ouest (Rennes, Nantes, ...) sont d'environ

35% ou 40%, j'ai du mal à saisir comment Vannes peut afficher 97% de taux d'embauche.

Le schéma des études de droit est le suivant : si tu souhaites exercer l'un des nombreux métiers du droit, dis-toi que tu pars pour, au minimum, 5 ans d'étude (Master 2), et probablement une année ou deux de formation après ce M2.

L'année de M2 est une année très importante car le choix de ton M2 va t'ouvrir (ou te fermer) certaines portes, dont notamment celle du métier que tu envisages de faire. Or, la sélection en M2 est très forte : schématiquement, plus tu vises un M2 renommé, plus la sélection est forte. Et cette sélection se fait en grande partie sur tes notes.

Tu as la chance d'être à proximité de deux universités (Rennes et Nantes) qui offrent un choix de M2 important, dont certains sont excellents. Je t'encourage à te renseigner sur ces facultés car si tu souhaites réaliser ton projet professionnel, tu devras *forcément* quitter Vannes qui offre très peu de M2 : je ne compte que deux M2 en droit "pur" ce qui est excessivement peu comparé à des universités comme Rennes ou Nantes qui en proposent plus d'une vingtaine de M2 en droit.

N'hésite pas si tu as des questions, et consulte également ce topic dans lequel tu trouveras sûrement des informations : <http://www.juristudiant.com/forum/article-lyceen-je-souhaite-m-inscrire-en-droit-t18922.html>